

Postes de travail et EPI adéquat dans le cadre du COVID-19

Version 26/3/2020, 17h

Table de matière

1	Objectif	1
2	Types de masques	2
3	Collecte	2
3.1	Directive relative au personnel chargé de la collecte des déchets (source: sciensano) .	3
4	Préposé à l'accueil/au pont-bascule	3
5	Tri / Traitement	3

1 Objectif

L'objectif de ce document est de donner un aperçu de toutes les activités (tous les postes de travail) dans notre secteur et de déterminer quels EPI ou autres mesures doivent être fournis par poste de travail afin de limiter la propagation et la contamination par le nouveau Coronavirus.

Cette note n'a pas pour but d'aller au-delà de ce qui est exigé par la loi et de ce qui est actuellement imposé par le gouvernement fédéral dans ses mesures générales de précaution. En particulier :

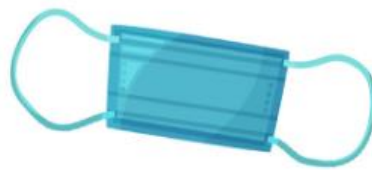
- Se concentrer sur les mesures d'hygiène générales. Message pour tous les membres du personnel et les tiers : se laver fréquemment les mains (avec de l'eau et du savon ou un gel désinfectant) et respecter les règles de distance de 1,5 m. Demander également à chacun d'utiliser à chaque fois un nouveau mouchoir en papier et de le jeter dans une poubelle verrouillable. Si pas de mouchoir à portée de main : tousser ou éternuer dans la cavité du coude.

En outre, dans notre secteur, il a été généralement établi que :

- La distance entre le conducteur et un passager dans une cabine de camion standard est supérieure à 1,5 m. Donc un maximum de 2 personnes dans la cabine des camions, et non 3.
- Limitez au maximum les contacts avec les tiers : la signature des documents de transport n'est temporairement plus obligatoire.
- **Les masques ne doivent pas être mis à la disposition de tous.** Ils sont rares et doivent être utilisés lorsque c'est nécessaire : uniquement pour des postes de travail spécifiques selon une évaluation des risques.
- Nettoyez les surfaces tactiles aussi souvent que possible (au moins quotidiennement) avec des détergents ordinaires : par exemple, cabine, instruments, équipements, meubles, surfaces, poignées, ...

- Dans les pièces humides (cuisines, salles d'eau, ...), utilisez de l'eau oxygénée (H₂O₂) ou de l'eau de javel pour désinfecter.
- Aérez suffisamment les pièces.
- En cas d'infection confirmée : désinfection complète de la pièce.
- Gardez autant d'employés que possible dans la même équipe, évitez de passer d'une équipe à l'autre. Évitez également les contacts entre les équipes lors des changements d'équipe.
- Mettre les employés malades à la maison.

2 Types de masques



MASQUE CHIRURGICAL



MASQUE RESPIRATOIRE

(masque de protection respiratoire ;
masque filtrant bouche-nez ; FFP2, FFP3, N95)

Pour qui ?	Les patients qui sont infectés par le Covid-19 ou qui montrent des symptômes d'infection et les personnes qui habitent avec eux.	Les personnes qui soignent des patients à l'hôpital ou qui manipulent du matériel de personnes infectées.
Fonctionnement ?	Contre la propagation de gouttelettes lorsqu'une personne contaminée tousse ou éternue et protège ainsi les autres	Filtre l'air inspiré et expiré et contre ainsi les virus, les bactéries et autres particules de poussière
Protection des personnes saines contre le COVID-19 ?	Non	Oui (FFP2 : 92%. FFP3 : 98%. N95 : 95%) pour autant que : <ul style="list-style-type: none"> • le masque épouse correctement la forme du visage • le masque soit correctement placé et retiré

L'utilisation de masques est-elle utile ? Voir <https://www.maggiedeblock.be/fr/le-port-dun-masque-permet-il-de-lutter-contre-la-propagation-du-coronavirus/>

3 Collecte

Collecteurs de:	Masque?	Remarque
Déchets hospitaliers -sans risques/non-spécifique (B1) -à risque/spécifique (B2)	Non Non	Voir Code de Bonnes Pratiques que go4circle a établi en collaboration avec les régions et la fédération des hôpitaux.
Déchets ménagers -déchets résiduel et déchets organiques -PMC, P/C, verre, ...	Non Non	La collecte des déchets résiduels et des déchets organiques doit être poursuivie en priorité afin d'éviter des problèmes sanitaires supplémentaires.

Déchets industriels		
-container à roulettes	Non	Seulement en cas de contamination par l'amiante: FFP3
-container amovible	Non	

3.1 Directive relative au personnel chargé de la collecte des déchets (source: sciensano)

Le virus du COVID-19 est transmis par des gouttelettes en parlant, toussant, éternuant... à une distance de 1,5 mètre. Les mesures de protection pour le COVID-19 sont les mêmes que pour les autres infections respiratoires aiguës qui se propagent par de petites gouttes, comme la grippe. C'est pourquoi les mêmes règlements d'hygiène s'appliquent maintenant que pendant l'épidémie annuelle de grippe.

- Parce que la transmission se fait par gouttelettes et le contact avec les surfaces infectées, et non par l'air, le port d'un masque buccal ne protège pas contre l'infection.
- Il n'y a pas besoin d'équipement de protection spécial, les vêtements standard (y compris les gants) sont suffisants.
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche pendant que vous travaillez.
- L'hygiène des mains est extrêmement importante. Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour (et surtout si vous enlevez les gants) avec du savon et de l'eau pendant 40 à 60 secondes, ou utilisez un gel à l'alcool.
- Contactez votre médecin généraliste par téléphone en cas de symptômes d'infection respiratoire (toux, mal de gorge, fièvre...).

4 Préposé à l'accueil/au pont-bascule

Utilisez autant que possible des cloisons de séparation en verre (plexi). Si ce n'est pas possible : gardez une distance >1,5 m.

5 Tri / Traitement

Tri de:	Masque?	Remarque
Déchets ménagers		
-PMC	Non	
-déchets organiques	Non	
- ...	Non	
Déchets industriels		
-container à roulettes	Non	Seulement en cas de contamination par l'amiante: FFP3
-container amovible	Non	
